



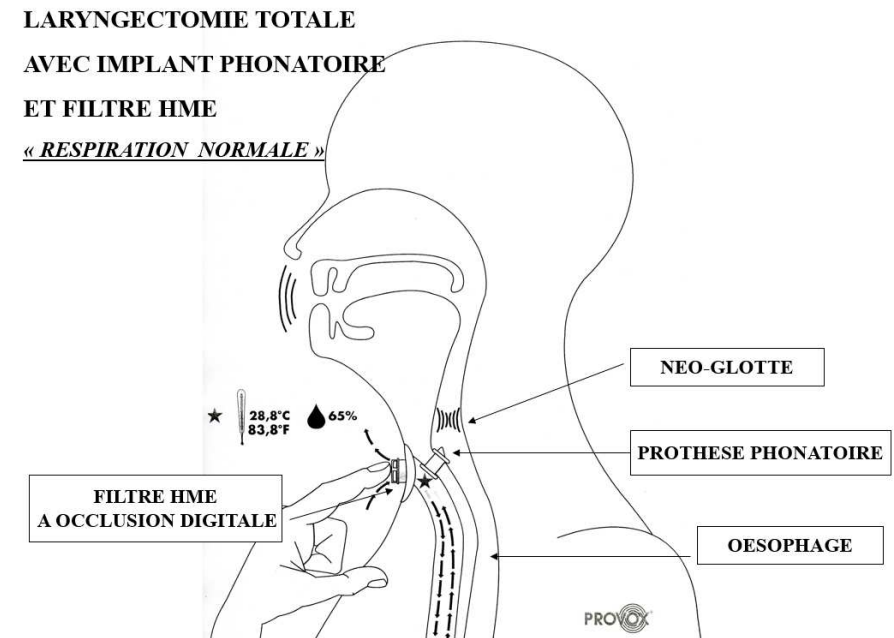
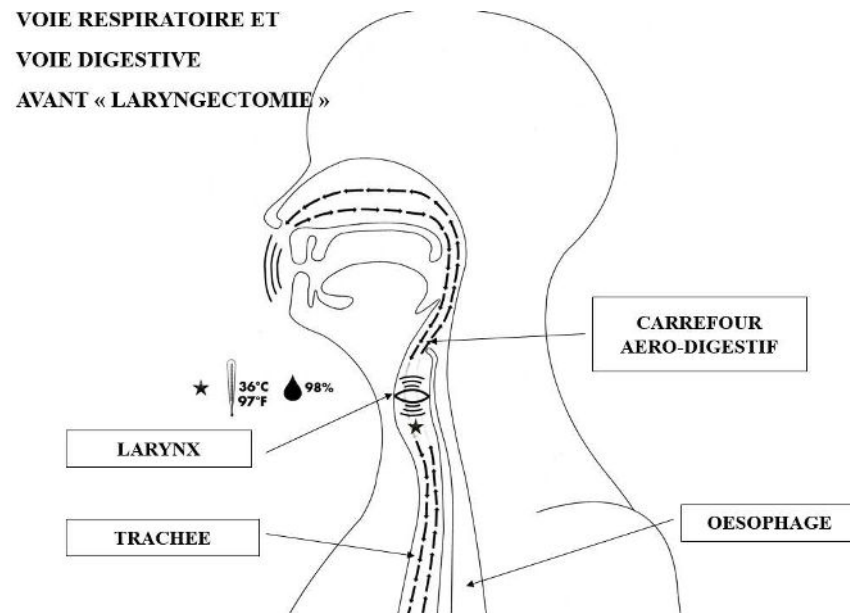
Protocole de coopération IDE/médecins: changement de prothèse phonatoire





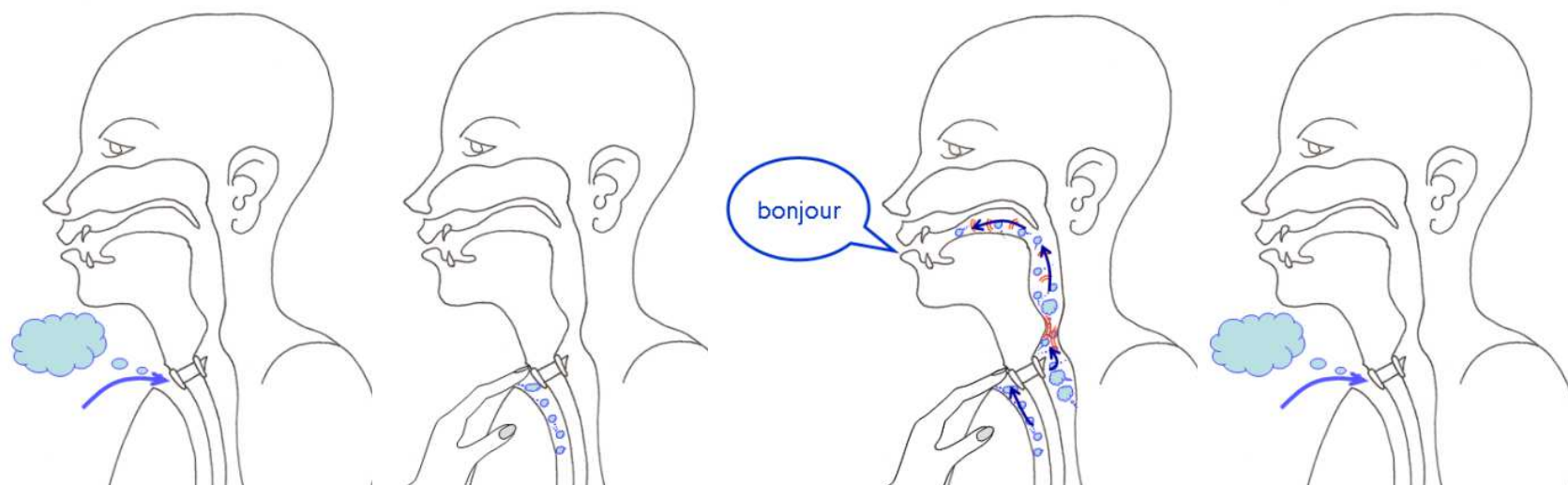
La laryngectomie totale

➤ Conséquences : séparation irréversible VADS, mutilante, perte voix ++





Fonctionnement de la prothèse phonatoire



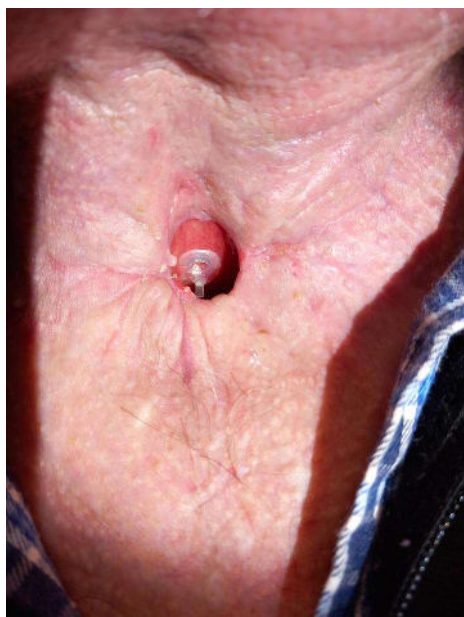


130^{ème} CONGRÈS • PARIS • CNIT FOREST

SFORL

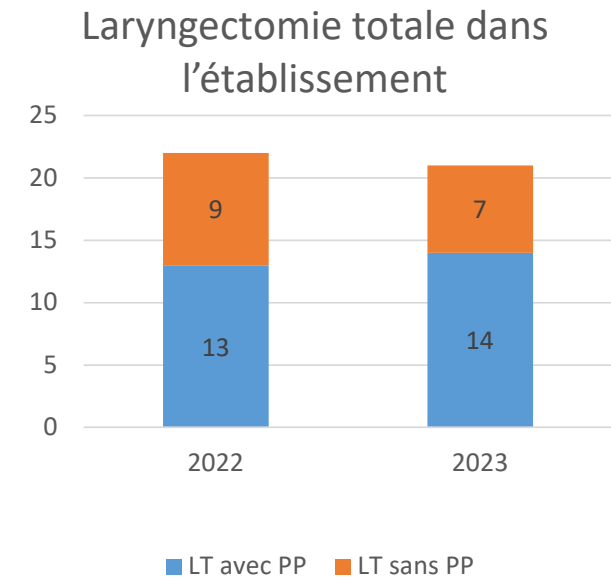
20 ▶ 22 SEPTEMBRE 2024
DU VENDREDI AU DIMANCHE
CNIT FOREST • PARIS LA DÉFENSE

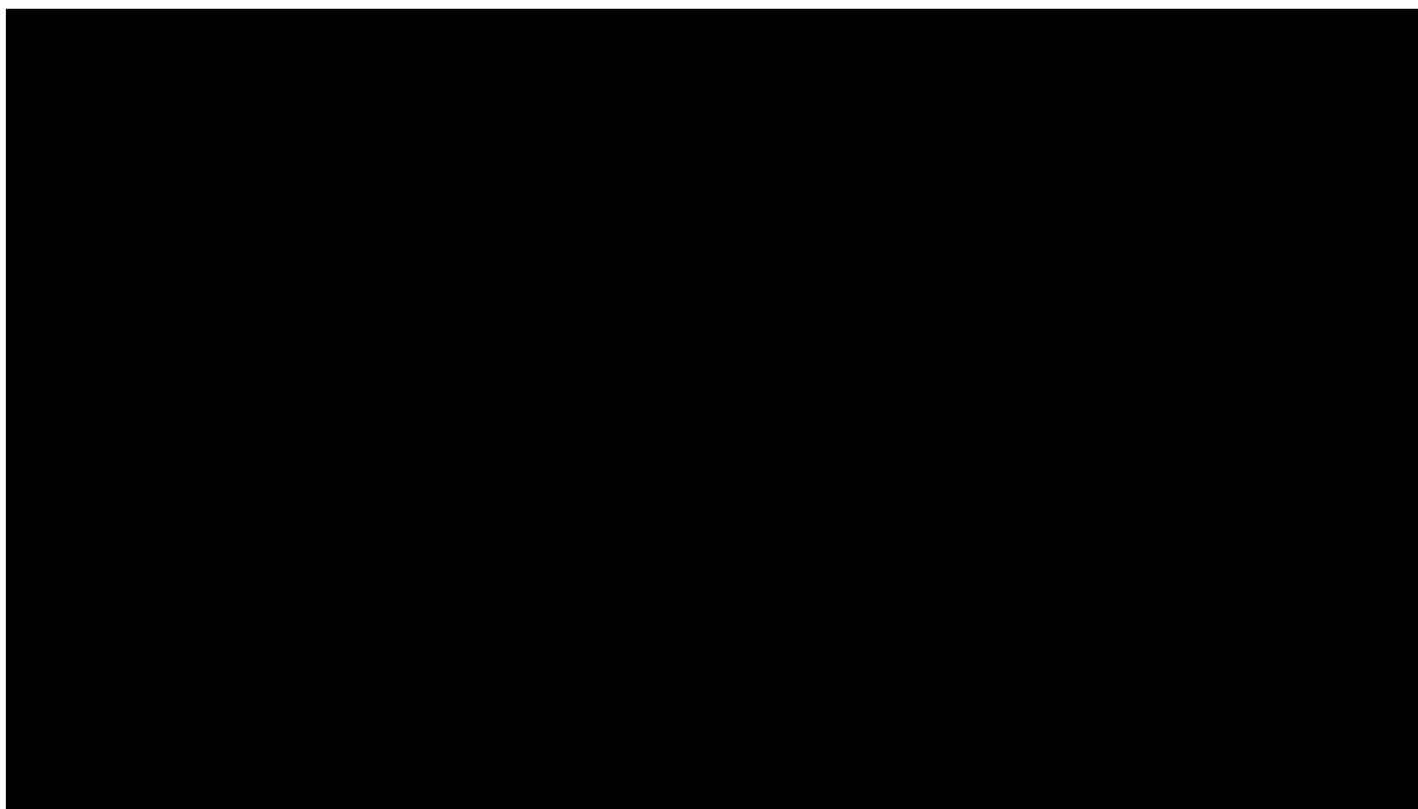
INTRODUCTION





- A Nice : Pose primaire de prothèse phonatoire au bloc pour réhabilitation précoce
- Durée de vie de la prothèse phonatoire environ 3 mois
- Changement aux soins externes par un médecin







- Fuites fréquentes ++
- Changement nécessaire en urgence
- Actes répétés : **208** changements en 2023
- 150 patients en file active
 - Disponibilité du chirurgien ?
 - Délai RDV ?
 - Attente des patients ?



OBJECTIFS

- Réduction du **délai de PEC** : risque de PNP, amélioration de la QDV et qualité des soins
- Valorisation de l'**expertise IDE**
- **Gain de temps** pour les médecins



- **Choix des déléguées** : IDE experte en ORL depuis min 3 ans, motivées, disponibles
- **Choix des délégants** : chirurgiens ORL



Elaboration du protocole :

- Rédaction protocole IDE, Cadre et chirurgiens
- Démarches auprès de l'ARS
- Formation théorique : 8h + pratique sur mannequin
- Evaluation par QCM
- Formation pratique : pose de 20 prothèses phonatoire en présence d'un délégué + carnet d'apprentissage
- Formation annuelle pour maintien des connaissances et veille scientifique



CONSENTEMENT AU CHANGEMENT DE PROTHESE PHONATOIRE

ANNEXE 3-2 : GRILLE D'ENTRETIEN DU PATIENT A LA RECHERCHE DE CONTRE-INDICATION AU CHANGEMENT PAR LE DELEGUE APPARU DEPUIS L'INCLUSION DU PATIENT

	Oui	Non
Vérification de l'identité du patient		
Consentement scanné dans le dossier		

Info patient /
consentement

Appel du
patient

Accueil SE
Présence
délégant

Dossier
médical

Contre-
indications

Acte

Traçabilité/
satisfaction

Compte
rendu

USML

Cette pose sera réalisée par un médecin ou une IDE dans le cadre d'un protocole de coopération. En cas de difficulté ou de refus de ce protocole, la pose sera réalisée par le médecin délégant.

Fait à Nice le : / /

Signature du patient
(ou de son représentant légal) :

Rédaction Pr A. BOZEC et A. SOX
Validation par la Commission Qualité Risques du

Un délégant présent et disponible dans l'établissement	
Si non à l'un des items, se référer au délégant.	
Grille d'entretien patient	
Avez-vous eu des problèmes d'apparition récente de la sphère ORL ? :	0
Douleurs ?	
Altération de la déglutition ?	
Saignements ?	
Sensation d'obstruction/ serrage ?	
Œdème ?	
Si oui à l'un des items, se référer au délégant.	

6/09/2024 COMPTE RENDU SOINS EXTERNES /C. POUDENX

Appel du patient ce matin pour prise de RDV pour fuite de sa prothèse phonatoire.
Vu ce jour aux soins externe.
Je m'assure que le consentement du protocole de coopération du changement des prothèses phonatoires et dans le dossier.
A l'examen, bonne voix oesotrachéale, prothèse phonatoire très colonisée, trachéostome propre avec adhésif et cassette PROVOX. Porte le calibre uniquement la nuit.
Dernier changement de la prothèse le 2/02/2024 par une provos vega 22.5FR 12.5mm
Au test au bleu, présence d'une fuite endo prophétique.
Je réalise le changement de la prothèse de la même taille sans difficulté.
Résultats : Plus de fuite visible au test au bleu et voix oesotrachéale identique.
Prothèse légèrement longue, voir au prochain changement si possibilité de mettre une 10mm



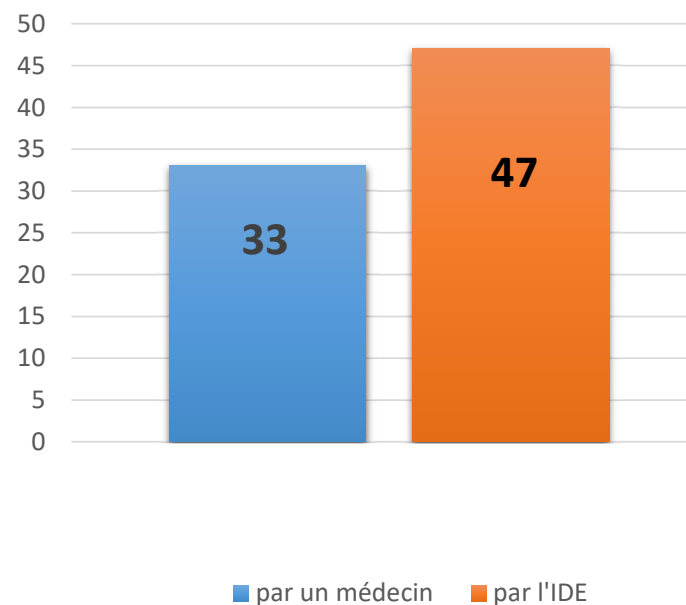
Critères de validation du protocole :

- Au moins 30 patients inclus / an
- Moins de 15 % d'appel au délégant
- 75% d'acceptation lors de la proposition
- 75 % de réponse « satisfait ou très satisfait » : patients / délégants / délégués



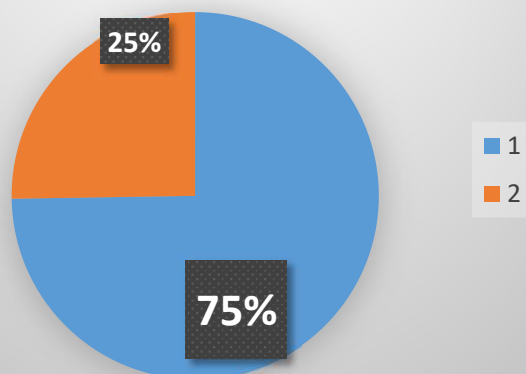
- De mars 2024 - Août 2024
- 33 patients inclus
- 1 refus d'inclusion (0,02%)
- 80 changements de PP

Changement de prothèse phonatoire



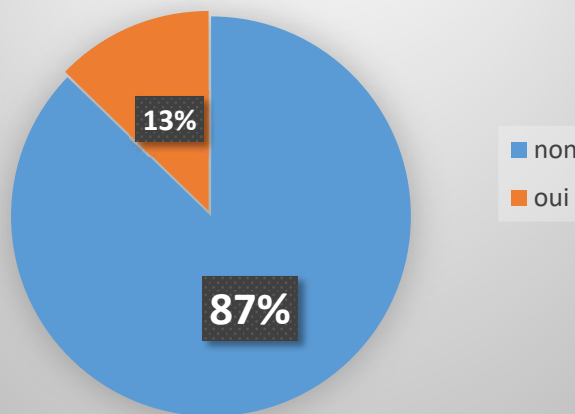


Nombre de tentative



one shot : 75%

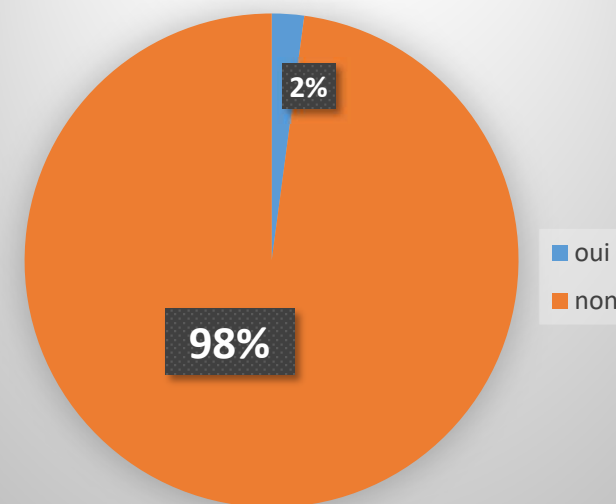
Appel médecin



Motifs :

- Taille de prothèse non adaptée
- Fuite péri prothétique
- Trajet fistule difficile

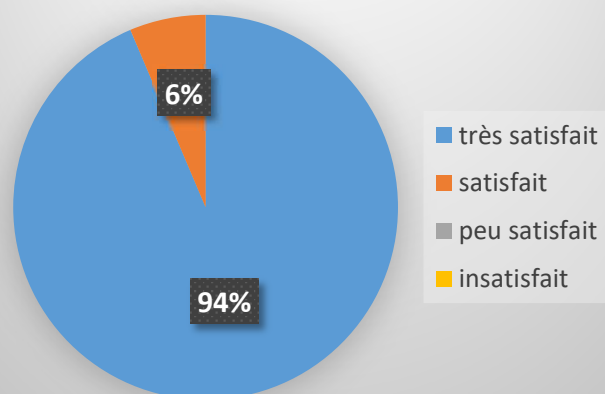
Pose réussie



1 échec sur 47 poses

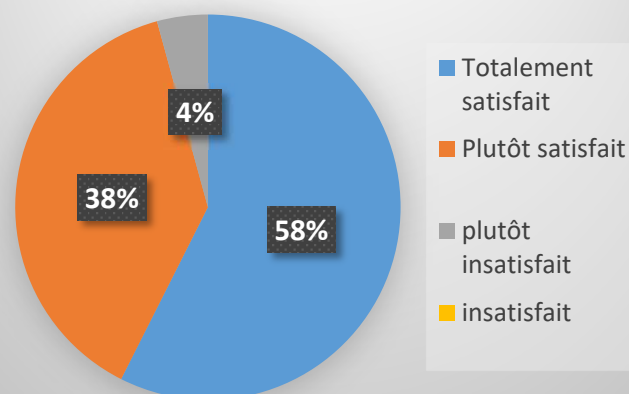


Satisfaction patients



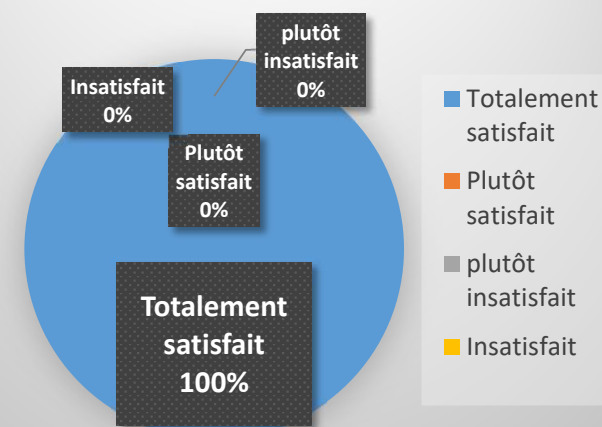
0% de patients non satisfaits

Satisfaction déléguées



96 % de satisfaction des déléguées

Satisfaction délégants



100% des délégants satisfaits



- **Critères de validation du protocole atteints**
- **Satisfaction globale** des patients / délégants, délégués
- Courbes apprentissages acquises
- Rigidité du protocole : évolution avec avenants
- Valorisation de notre travail



- Art 51 , LOI n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires
- https://www.legifrance.gouv.fr/eli/loi/2009/7/21/SASX0822640L/jo/article_51
- https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2019-10/bilan_cooperation_ps_vd.pdf
- https://www.has-sante.fr/jcms/p_3500091/fr/accellerer-les-cooperations-et-les-partages-de-taches-entre-professionnels-de-sante

MERCI

